

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB

AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

MAI 2015 • Volume 32 • Numéro 5 • www.kofc.org

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB • 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326, USA

La remise d'une charte marque un nouveau départ

Un Conseil des Chevaliers de Colomb réactivé, dont la fondation remonte à 1896, reçoit une charte et un nouveau nom à l'occasion d'une cérémonie se déroulant dans une église historique de la ville de New York, où le Conseil sera actif.

C'est ainsi que le Chevalier suprême Carl Anderson a remis la charte le 11 avril au Conseil 163 Archbishop John J. Hughes nouvellement rebaptisé, à la fin de la messe célébrée à la basilique de l'ancienne cathédrale St. Patrick, dans l'arrondissement de Lower Manhattan. Complétée en 1815 en tant que deuxième église de la ville de New York, l'ancienne cathédrale célèbre son bicentenaire par des rénovations importantes qui seront complétées au mois de novembre. Elle a été désignée en tant que basilique par le pape Benoît XVI en 2010.

Le Grand Chevalier Ernest Mingione a reçu la charte des mains du Chevalier suprême. Le Directeur suprême Arthur Harris, de New York, le Député d'État Carmine Musumeci, le président du comité de réactivation de Conseils pour l'État de New York, Charles Daeschler, le Député de District James Hamilton ainsi que d'autres représentants du Conseil d'État et membres du Conseil 163 ont participé à la cérémonie.



Le Chevalier suprême Anderson et le Grand Chevalier Mingione avec la charte du Conseil 163 à l'intérieur de la basilique historique de la vieille cathédrale St. Patrick à New York, laquelle subit actuellement des rénovations importantes en prévision de son bicentenaire.

La messe de la vigile du dimanche de la Divine Miséricorde était célébrée par l'Aumônier suprême, Mgr William E. Lori, archevêque de Baltimore. Le curé de la paroisse, Mgr Donald Sakano, faisait partie des concélébrants et a prononcé l'homélie.

Voir « remise », Page 4

Mériter le statut de Conseil Étoile en 60 jours



Alors que nous entamons les deux derniers mois de l'année fraternelle 2014-2015, c'est le moment de vérifier que votre conseil remplit toutes les conditions pour mériter le prix du Conseil Étoile, qui reconnaît l'excellence dans les domaines des effectifs, de la promotion de l'assurance et des programmes de services.

Planifiez une réunion avec tous les officiers du conseil et le personnel des programmes (sans oublier le député de district et l'agent d'assurance) au cours des deux semaines prochaines afin de mesurer les progrès effectués à ce jour et de développer un plan pour remplir les conditions qui manquent.

- N'oubliez pas que, pour devenir un Conseil Étoile, vous devez :
- ✓ Mériter le Prix Colombien en mettant en place et en rendant compte d'au moins quatre programmes importants figurant dans chacune des catégories du programme de service ou un programme dit « vedette » dans une catégorie particulière.
 - ✓ Mériter le Prix de l'abbé McGivney en atteignant ou en dépassant votre objectif en matière de membres.
 - ✓ Mériter le Prix du Fondateur en atteignant ou en dépassant votre objectif en matière de membres assurés.
 - ✓ Envoyer tous les formulaires obligatoires, dont le *Rapport annuel des activités fraternelles* (n°1728) et le *Rapport du personnel du programme de service* (n°365).

Voir « Étoile », Page 5

Le Rapport annuel d'activités fraternelles

Si votre Conseil ne l'a pas encore fait, il est encore temps de nous envoyer les données pour les programmes de service de votre Conseil pour l'année 2014. Le « rapport annuel d'activités fraternelles » (N° 1728F) aurait dû être remis au Conseil suprême au plus tard le 31 janvier mais nous continuons d'accepter les formulaires. Si votre Conseil n'a pas encore envoyé ce formulaire important, veuillez le faire dès aujourd'hui. N'oubliez pas que l'envoi du rapport des activités fraternelles est essentiel pour avoir droit au Prix du Conseil Étoile. Notre objectif est de faire en sorte que cent pour cent des formulaires soient déposés et, avec votre aide, nous pouvons réaliser cet objectif. Obtenez le formulaire en vous rendant sur le site www.kofc.org/formulaires ou dans le « *Cahier des formulaires du Conseil* » et envoyez le formulaire aux Services fraternels

Liste de contrôle du Grand Chevalier – Mai et juin

- Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez envoyer votre *Demande de remboursement pour l'appui des vocations* (n°2863) et le *Rapport des activités fraternelles* (n°1728).
- Assurez-vous que votre conseil est en bonne voie de remporter le Prix du Conseil Étoile.
- Organisez la transition de vos nouveaux officiers du conseil et présidents de comités le 1^{er} juillet.
- Organisez les plans pour la participation de votre conseil à la Semaine de la Famille des Chevaliers de Colomb (du 9 au 16 août)
- N'oubliez pas les dates suivantes
 - ♦ 30 juin : Déposer le formulaire de *Demande du prix colombien* (n°SP-7), déposer le *Rapport annuel de la table ronde des Chevaliers de Colomb* (n°2630), envoyer la *demande de remboursement et de la plaque du programme « Nourrir les familles »* (n°10057)
 - ♦ 30 juin : Déposer la *Demande du prix du patriotisme et du civisme* (n°2321).
 - ♦ 1^{er} juillet – Déposer le *Rapport des officiers choisis pour l'année fraternelle* (n°185).
 - ♦ 1^{er} août – Déposer le *Rapport du personnel du programme de service* (n°365).
 - ♦ 15 août – Déposer le *Rapport semestriel de vérification du conseil* (n°1295).

Le projet de subsistance se poursuit aux Philippines

Fidèle à son engagement à long terme d'apporter une aide concrète aux victimes du typhon Haiyan, les Chevaliers de Colomb ont fait une fois de plus la livraison de 100 bateaux motorisés à des pêcheurs Philippines qui avaient perdu leur gagne-pain suite au typhon Haiyan, qui a dévasté la partie centrale de la région de Visayas en novembre 2013.

Les 100 embarcations ont été remises aux pêcheurs dans le besoin ainsi qu'à leurs familles le 14 mars, dans la ville de Borongan, qui fut le théâtre récemment d'une autre tempête majeure ayant causé la mort de 18 personnes et la destruction de dizaines d'habitations. Les bateaux, qui arborent l'emblème des Chevaliers de Colomb, étaient tous enlignés sur la plage où Mgr Crispin Varquez, évêque du diocèse de Borongan, a procédé à leur bénédiction. Alonso Tan, Directeur suprême des Philippines, Rodrigo Sorongon, Député de Visayas ainsi que Arsenio Yap, Député de Luçon, assistaient au transfert des bateaux. Les représentants publics et les médias locaux assistaient également à la cérémonie.

Mgr Pedro Quitorio, directeur des communications de la Conférence des évêques catholiques des Philippines, a déclaré que le don de bateaux constitue « l'exemple parfait d'une charité évangélistrice et de l'entraide entre voisins. Ce geste démontrait ce que sont véritablement les Chevaliers de Colomb, tout en donnant une forte impulsion à l'Ordre dans cette région qui a tant souffert suite aux tempêtes. Tous savent maintenant que les Chevaliers tiennent leur promesse et que lorsqu'ils aident, ce n'est pas seulement à court terme mais aussi à long terme. »

L'un de ceux ayant reçu un bateau a été invité à prendre la parole à la cérémonie a dit que la plupart des gens ne croyaient pas que les Chevaliers de Colomb pourraient leur venir en aide et ils ont été étonnés lorsque

la livraison des bateaux a commencé quelques semaines après que les Chevaliers locaux avaient parlé du projet pour la première fois.

« Certains des grands organismes de secours nationaux et internationaux étaient venus dans la région, promettant toutes sortes de formes d'aide, mais très peu a été fait pour le villageois moyen, a expliqué Mgr Quitorio. Mais les Chevaliers ont livré ce qu'ils ont promis et il y a maintenant plus de 200 pêcheurs et membres de leurs familles qui sont de retour sur la mer et qui peuvent être auto-suffisants. »

Dans le cadre du projet de subsistance, les constructeurs qui avaient perdu leur emploi en raison du typhon Haiyan ont été embauchés pour procéder à la construction des embarcations de remplacement pour les pêcheurs qui avaient perdu la leur. Plus de 100 bateaux ont ainsi été livrés l'année dernière aux victimes de Tacloban et dans les régions avoisinantes. Le projet a été financé par des dons de plus de 800 000 dollars provenant de Chevaliers et d'autres donateurs ayant contribué à un fonds de secours. Cette somme comprend un don immédiat de 250 000 dollars effectué par le Conseil suprême.



Photos by Roy Largarde/CBCP News

Choisir les dirigeants de votre conseil pour l'année fraternelle 2014-2015

Commencez dès maintenant à discerner les membres qui assumeront des rôles de chefs et également, après leur élection, de faire connaître les noms des nouveaux administrateurs. Suivant la tradition, la plupart des conseils tiennent leur élection durant une réunion ordinaire entre le 15 mai et le 15 juin.

Les articles 126 et 128 des règlements des Chevaliers de Colomb exigent que doivent être élus, chaque année, le grand chevalier, le député grand chevalier, le chancelier, le secrétaire archiviste, le trésorier, l'avocat, l'intendant, les gardes intérieures et extérieures et les syndics. Exception faite des syndics, qui peuvent recevoir des mandats de trois ans, les nouveaux administrateurs sont élus du 1^{er} juillet 2011 jusqu'à l'élection et l'installation de leurs successeurs.

Le grand chevalier, le député grand chevalier — conformément aux règles établies par l'évêque diocésain — choisissent un prêtre comme aumônier de leur conseil. Le grand chevalier nomme chaque année le chancelier du conseil, tandis que le secrétaire financier est d'office selon la volonté du chevalier suprême pour un mandat de trois ans. Un membre ne peut être installé comme administrateur à moins d'avoir acquitté sa cotisation jusqu'au trimestre précédent, faute de quoi il ne peut continuer à remplir son mandat.

Après chaque élection, il revient au secrétaire financier de présenter le « Rapport des officiers choisis pour l'année fraternelle » (N° 185) au secrétariat du Conseil suprême, avec copies au député d'état, au député de district et aux dossiers du conseil. Le formulaire du rapport, à remettre entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet, se trouve sur le site Internet de l'Ordre, www.kofc.org/forms, en passant par la section *Gestion de la liste des membres* du site, dite « Gérance des membres », ou dans le *Cahier de formulaires de rapport du conseil* (1436 F). Celui-ci devrait être rempli et mis à la poste tout de suite après l'élection du conseil afin d'assurer que les nouveaux administrateurs recevront du secrétariat du conseil suprême, les publications et autres documents qui leur serviront à bien remplir leur mandat.

L'un des premiers devoirs du grand chevalier consiste à nommer les 2 présidents et les directeurs des comités du recrutement, des programmes de

service, du respect de la vie, de la promotion de l'assurance, et autres activités. Il revient également au grand chevalier de rapporter ces nominations Services fraternels du conseil suprême en ayant recours au *Rapport des responsables du programme de service* (365 F). Celui-ci se trouve sur le site Internet de l'Ordre et dans le *Cahier de formulaires de rapport du conseil* (1436 F), avec des copies au député d'état, au député de district et aux dossiers du conseil.

Les officiers et les directeurs des programmes de votre conseil peuvent, avec bonheur, se réunir pour faire le bilan des activités de la dernière année fraternelle, comme moyen d'aider les nouveaux officiers et directeurs à organiser les efforts de la nouvelle année.

Cette réunion devrait être l'occasion de faire une rétrospective des efforts de recrutement et de conservation des membres et des programmes d'activités en vue d'évaluer les forces et leurs faiblesses. Il faut penser aux efforts de recrutement et de conservation de membres de votre conseil. Quels programmes peuvent être augmentés ou améliorés? Comment éviter certaines bourbes l'an prochain?

Parmi les questions supplémentaires à poser:

1. Comment se sont déroulés les projets de recrutement et de services planifiés au début de l'année fraternelle?
2. Était-elle trop ambitieuse, ou n'a-t-elle pas réussi à exploiter le plein potentiel du conseil?
3. Les objectifs ont-ils été réalisés?
4. Les familles ont-elles été suffisamment intégrées à l'opération? Sinon, comment faire en sorte qu'elles le soient davantage?
5. paroisse et la communauté ont-elles participé à cette promotion
6. Les ressources mises à la disposition par le Conseil suprême ont-elles été utilisées au maximum?
7. Comment l'expérience de cette année peut-elle vous servir à mieux vous organiser pour l'année fraternelle 2015-2016?

Les responsables des programmes et du recrutement devraient partager leurs évaluations avec leur grand Chevalier et les nouveaux directeurs, afin que l'expérience de l'année précédente puisse leur être communiquée.

Avis à tous les recruteurs !

Multipliez vos points VIP quand vous recrutez un nouveau membre entre aujourd'hui et le 30 juin 2015. Voici comment cela fonctionne :

Un Chevalier qui recrute entre un et cinq membres recevra 1 000 points V.I.P. par membre. Pour chaque membre supplémentaire qu'il aura recruté, le proposant recevra 2 000 points V.I.P. supplémentaires.

Pour chaque nouveau conseil, chaque conseil rétabli ou chaque conseil réactivé au sein de votre district, les députés de district recevront 10 000 points V.I.P.

Ces points sont échangeables contre de la marchandise disponible sur knightsgear.com. Le site couvre tous les besoins en matière de cadeaux et de vêtements des Chevaliers de Colomb, ainsi que de l'habillement, des accessoires, des livres, des articles religieux et liturgiques, des drapeaux et de nombreux autres produits des Chevaliers de Colomb. Pour commander des produits des Chevaliers avec votre compte du conseil, veuillez consulter kofc.org. Après vous être enregistré sur « Ouverture de session des Officiers », cliquez sur le logo « Équipement des Chevaliers ». Vous n'avez plus besoin de remplir un Formulaire de commande (N°1) pour commander des fournitures et des articles cadeaux quand vous commandez directement par ce site.

Les articles supplémentaires mentionnés dans ce bulletin peuvent être aussi commandés en utilisant le formulaire de demande en ligne, en envoyant une télécopie (au 800-266-6340) ou en envoyant par courrier un Formulaire de demande (N°1) au service des fournitures des Chevaliers de Colomb à P.O. Box 1670, New Haven, CT 06507. Merci de ne pas envoyer par courrier les commandes passées en ligne ou par télécopie afin d'éviter tout envoi de commande en double.

N'oubliez pas que, pour obtenir de bons résultats quand vous recrutez et pour gagner ces incitatifs, vous devez faire une bonne première impression.

Pour aider les recruteurs à faire une bonne impression initiale, voici des exemples de réponses à donner aux préoccupations communes parmi les candidats à l'adhésion :

1. *Écoutez, je sais qu'il est difficile de s'intéresser à quelque chose dont vous n'avez pas eu l'occasion d'entendre parler, mais pour pouvoir évaluer les avantages de devenir Chevalier de Colomb, pensez-vous qu'on pourrait se rencontrer un moment, peut être (suggérer une journée) dans la soirée? Est-ce qu'à (suggérer une heure) ça vous irait? (Si non...) Alors, peut-être (suggérer une autre heure)?*
2. *Je sais que vous êtes occupé. C'est pour ça que j'ai appelé pour prendre un rendez-vous plutôt que d'arriver sans m'annoncer. C'est à vous de fixer le temps que la rencontre prendra. Pensez-vous être libre un petit moment (suggérer journée) dans la soirée? Ou peut-être que (suggérer une autre journée) ça vous irait mieux? Et puis (suggérer une heure), ça irait aussi? Ou peut-être mieux: (une autre heure)?*
3. *Étant donné que devenir Chevalier de Colomb pourrait être très important pour vous, ça ne me fait rien de passer du temps avec vous. Je crois aussi que vous êtes le genre de personne qui trouverait les avantages d'être Chevalier de Colomb plutôt intéressants et précieux. Vous n'auriez un peu de temps à m'accorder, disons, (suggérer une journée) ou encore peut-être mieux (suggérer une autre journée)? (Suggérer une heure) ça vous irait, ou peut-être mieux (suggérer une autre heure)?*
4. *J'aimerais mieux vous rencontrer en personne (avec votre femme) pour vous expliquer plus à fond les avantages qu'il y a à entrer chez les Chevaliers de Colomb. Ça va prendre seulement une vingtaine de minutes. Vous ne pourriez pas vous libérer une petite demi-heure dans la soirée de (suggérer une journée), ou peut-être (suggérer une autre journée) ça ferait mieux votre affaire? Disons (suggérer une heure), ou encore (suggérer une autre heure)?*

En utilisant ces réponses-types, les recruteurs peuvent facilement lancer des conversations qui pourront bien présenter les Chevaliers de Colomb au candidat, encourager la participation de la famille du candidat et répondre aux éventuelles questions du candidat sur *L'Invitation* (N° 2599) .

Soutien aux orphelins d'Afrique atteints du SIDA

Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté religieuse des Apôtres de Jésus, les Chevaliers de Colomb continuent la mission du Vénérable Michael J. McGivney (qui avait fondé l'Ordre pour venir en aide aux veuves et aux orphelins) en apportant leur soutien à des programmes destinés aux enfants en Afrique.



La collaboration de l'Ordre avec les Apôtres de Jésus a permis de construire un nouveau pensionnat pour les enfants en Ouganda, qui vient tout récemment d'être achevé sous la direction du père Paul O. Gaggawala, le directeur de la promotion de la mission pour les Apôtres de Jésus. Le père Gaggawala, membre des Chevaliers de Colomb et ancien aumônier d'État de la Pennsylvanie, s'est déplacé en Ouganda en 2012 pour l'inauguration de la nouvelle école primaire.

« Nous réunissons ces enfants pour leur donner un sentiment d'espoir et leur montrer qu'ils sont aimés et bien soignés, » déclarait le père Gaggawala, en expliquant que l'école dirigée par les Apôtres de Jésus aide les orphelins à vivre une vie normale et saine.

Les Apôtres de Jésus, le premier ordre de prêtres et de frères missionnaires en Afrique, a été fondé en 1968 pour évangéliser le monde en intégrant la foi et le service au sein de nos communautés, contribuant à une civilisation d'amour. Les missionnaires ont notamment comme objectif d'aider les enfants qui ont perdu leurs parents ou qui ont été affectés d'une manière ou d'une autre par la maladie.

Leurs programmes comptent parmi les nombreux services apportés aux orphelins en Afrique, où on estime que 25 millions d'enfants sont orphelins à cause du SIDA. Selon une estimation des Nations Unies en 2009, plus de 7 sur 10 (soit 1,3 million) des 1,8 million de décès liés au SIDA dans le monde se trouvaient en Afrique subsaharienne.



Collaborer avec les Olympiques spéciaux

Cet été, les Chevaliers de Colomb ont de nouveau le privilège de soutenir les Jeux d'été mondiaux des Olympiques spéciaux, à Los Angeles. Au service des athlètes, les Chevaliers se rappellent l'énergie des personnes qui affrontent l'adversité et le sens authentique de l'amour de Dieu.

Depuis des années, les Chevaliers de Colomb agissent comme partenaire clef dans des programmes qui aident les gens atteints de déficiences intellectuelles. Alors que votre conseil collabore avec les Chevaliers de l'Ordre à la grandeur du pays dans des activités semblables et des campagnes de financement, n'oubliez pas que le choix de terminologie juste peut non seulement influencer le succès de notre campagne, mais, qui plus est, la façon dont les personnes handicapées sont présentées.

Actuellement, il n'existe aucune expression ou terminologie reconnue universellement quant à la façon correcte ou définitive de qualifier les personnes affectées de handicaps intellectuels ou physiques.

Tandis que l'administration du Conseil suprême, suivant l'exemple des Olympiques spéciaux internationaux, a recours à l'expression « Personne présentant une déficience intellectuelle », il importe d'être conscient du fait que d'autres agences, dans diverses régions, ont recours à une terminologie admissible. Les Olympiques spéciaux du Canada ont recours au terme « personne ayant une déficience intellectuelle »

Nous vous conseillons de faire la promotion du programme sous le nom de « Campagne pour les personnes ayant une déficience intellectuelle » mais les conseils locaux doivent entrer en communication avec le groupe bénéficiant de la campagne de collecte de fonds pour savoir le terme utilisé dans la région.

Quel que soit le terme que vous utilisiez, n'oubliez pas que les gens affectés de handicaps — soit intellectuels, soit physiques ou émotifs — sont toutefois des personnes. Ne jamais leur attribuer de sobriquets irrespectueux, et toujours parler d'eux avec le respect dû à tout être humain.

Suivez les consignes suivantes et vous éviterez plusieurs situations ennuyeuses :

- Ne jamais parler des personnes atteintes de déficiences intellectuelles comme si on avait affaire à des enfants. Traiter en adultes, les personnes adultes atteintes de déficiences intellectuelles, tant dans la façon de leur adresser la parole que dans la façon de parler d'elles avec des tiers ou par écrit.
- À ÉVITER: Les termes négatifs comme « victimes de », « souffrant de », « affligé de », « retardé » malheureux », etc., en parlant de



quelqu'un atteint de déficience intellectuelle ou physique

- À ÉVITER: Parler de maladie, en parlant de quelqu'un atteint de déficiences intellectuelles. Cette personne n'est pas « malade » et sa condition n'est pas contagieuse.
- À ÉVITER: Dire quelqu'un en fauteuil roulant, plutôt que « infirme », ou « cloué à un fauteuil roulant ».

Pour obtenir d'autres renseignements sur la terminologie qui convient lorsqu'on traite de programmes concernant les personnes atteintes de handicaps intellectuels, consulter le document « Faire passer le message » — *Guide de Relations publiques et de publicité des Chevaliers de Colomb* (n° 2235 F) ou visiter le champ « conseil » du site www.kofc.org/service:

- Collaborer avec les percepteurs de fonds de votre région afin de percevoir les fonds nécessaires pour soutenir les athlètes et les programmes des Olympiques spéciaux.
- Partager votre expertise athlétique et votre passion pour les sports en vous offrant comme entraîneurs ou officiels.
- Vous assurer que les athlètes demeurent en forme et en sécurité en demandant aux membres de votre conseil ou de votre entourage formés aux professions de la santé de contribuer gracieusement leurs expertises au service des Olympiques spéciaux.

Pour obtenir d'autres renseignements ou détails sur la façon dont votre conseil pourrait s'y prendre pour collaborer aux activités des Olympiques spéciaux, rendez-vous sur le site « specialolympics.org » et cliquez sur « Get Involved », ou pour obtenir des renseignements concernant les Jeux mondiaux d'été de Los Angeles, se rendre sur le site www.la2015.org.

Suite de « remise », de la Page 1

En plus de la remise de la charte, le Chevalier suprême Anderson a également remis un chèque au montant de 100 000 dollars à Mgr Sakano, pour la construction du mémorial consacré à Mgr Hughes dans la cour avant et le projet de mise sur pied de l' « *Archbishop John Hughes Center for Faith Formation and Community Service* » (Centre Mgr John Hughes pour la formation de la foi et le service communautaire). Pour sa part, Mgr Sakano a profité de l'occasion pour saluer le travail du Conseil 163, affirmant que « nous sommes très fiers de ce que nous réalisons et de ce que nous réaliserons ici. »

Le curé de la paroisse est également a dit que le nouveau nom du Conseil reflète l'identité renouvelée et la mission des Chevaliers à l'ancienne cathédrale, qui est située dans le quartier animé situé en périphérie de la Petite Italie et du quartier chinois.

Quatrième évêque et premier archevêque de New York, Mgr Hughes fut un défenseur passionné de la foi catholique et un ardent protecteur des pauvres irlandais qui faisaient partie de ses fidèles, face aux attaques perpétrées à leur rencontre au 19^e siècle par les mouvements anticatholiques. Avant son décès, survenu en 1864, il avait débuté la construction de la nouvelle cathédrale Saint-Patrick, située sur la 5^e Avenue, là où il est d'ailleurs enterré dans la crypte située sous le maître-autel, en compagnie d'autres défunts archevêques de New York.

suprême Anderson a invoqué l'esprit de Mgr Hughes, exhortant les catholiques à affronter les défis contemporains avec force et confiance.

Il a rappelé ainsi aux participants la visite effectuée par le pape Benoît XVI à la nouvelle cathédrale Saint-Patrick sur la 5^e Avenue, durant son voyage apostolique effectué en 2008 aux États-Unis, alors qu'il évoquait l'esprit missionnaire fervent qui avait accompagné la construction de l'Église en terre américaine. De manière spécifique, le pape mentionnait « l'accomplissement remarquable de ce prêtre américain exemplaire, le Vénérable Michael McGivney, dont la vision et le zèle ont conduit à la fondation des Chevaliers de Colomb. » La réponse de l'abbé McGivney aux défis de son époque était toute simple, a observé le Chevalier suprême. Il s'agissait de « vivre les principes de charité, d'unité et de fraternité en faisant en sorte que les individus puissent surmonter l'égoïsme, l'avidité et la cynisme. »

Ces mêmes principes guident l'action des Chevaliers aujourd'hui, lorsqu'ils servent leur Église et leurs communautés, a ajouté le Chevalier suprême.

« Le pape François nous appelle à faire de même, aujourd'hui, avec une détermination encore plus grande, et ce, afin que nous soyons, « des voisins qui se préoccupent les uns des autres. » Voilà ce qui représente véritablement le mode de vie des Chevaliers de Colomb, a observé M. Anderson. Alors que nous nous préparons à accueillir notre pape aux États-Unis plus tard cette année, efforçons-nous d'établir un record de réalisations dont nous serons tous fiers. »

Webinaire de formation fraternelle destiné aux officiers du conseil

Veillez réserver la date et en parler autour de vous : notre webinaire de formation fraternelle destiné à tous les officiers du conseil aura lieu le 20 juin 2015, à 14 h, HNE. Le webinaire sera offert en anglais et fera la lumière sur la façon dont les officiers du conseil doivent donner le ton pour réussir leurs activités de conseil, et comprendra des suggestions pour terminer l'année fraternelle et commencer aussitôt les trois mois suivants. Tous les officiers,

tant ceux qui sont élus que désignés, sont invités à participer en direct à ce webinaire sur leur propre ordinateur ou celui de leur bureau. Une foire aux questions suivra la présentation. Pour participer, veuillez vous inscrire au kofc.org/webinar.

Perfectionner vos talents de leadership fraternel en vue de :

- Prévoir, ou vous maintenir dans la bonne direction ou évaluer vos réussites

- organiser programmes et activités qui touchent un grand nombre des membres
- Faites appel à la fraternité en vue d'établir le leadership efficace de vos officiers de conseil
- Faites en sorte que votre conseil se distingue des autres associations de service.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec les Services fraternels, au (203) 752-4270 ou à fraternalservices@kofc.org.

Suite de « Étoile », de la Page 1

1^{ère} étape : le Prix Colombien

Pour mériter le Prix Colombien; les conseils doivent mettre en place et rendre compte d'au moins quatre programmes importants figurant dans chacune des catégories du *Programme de service* (Église, communauté, conseil, famille, culture de la vie et jeunesse). Ou bien : une autre possibilité : les conseils peuvent choisir de mettre en œuvre un programme dit « vedette » dans chaque catégorie, remplissant ainsi toutes les conditions nécessaires pour cette catégorie.

Les programmes dits « vedettes », et leurs catégories respectives, sont les suivants : le *Programme de remboursement à l'appui des vocations* (Église), *Habitat pour l'Humanité* ou la *Mission mondiale fauteuil roulant* (communauté), les *Olympiques spéciaux* (conseil), *Nourrir les familles* (famille), *l'Initiative écographie* ou une manifestation de la *Marche pour la vie* (culture de la vie) et *Des manteaux pour les mômes* (jeunesse).

Après avoir fait vos programmes, votre conseil doit remplir et remettre le formulaire de *Demande du prix Colombien* (n°SP7) qui se trouve dans le *Cahier de formulaires de rapport des conseils* (n°1436) ou sur kofc.org/formulaires. La date limite pour déposer ce formulaire est le 30 juin, c'est vrai, mais nous vous conseillons d'envoyer ce formulaire tout de suite après les programmes du conseil afin d'assurer des dossiers actuels et exacts.

- ✓ Réexaminez les activités de votre conseil et déterminez si oui ou non il vous reste des conditions à remplir dans certaines catégories
- ✓ Si votre conseil n'a pas déjà rempli toutes les conditions nécessaires, consultez kofc.org/service pour obtenir des instructions détaillées sur la façon de mener les campagnes de collecte de nourriture, le programme RSVP, le programme pour les anciens combattants, soutenir les personnes présentant des déficiences intellectuelles, les programmes pour la jeunesse et autres activités.
- ✓ Pensez à organiser une campagne de collecte d'articles pour bébés au moment de la fête des Mère ou autour de cette date
- ✓ Faites une campagne de collecte d'articles de toilette ou d'articles divers pour des vétérans hospitalisés pour le Jour du Souvenir, la Fête de la Reine, la Journée nationale des Patriotes, le Jour du drapeau national du Canada ou autour de ces dates.

2^e étape : le Prix de l'abbé McGivney

Le Prix de l'abbé McGivney est remis aux conseils qui ont réalisé au moins 100 % de leurs objectifs à atteindre en matière d'adhésion Les Conseils Double Étoile, qui réalisent 200 pour cent de leur objectif en matière des effectifs, ou les Conseils Triple Étoile, qui réalisent 300 pour cent de leur objectif en matière des effectifs, se qualifient aussi pour le Prix de l'abbé McGivney.

- ✓ Réalisez 100% de l'objectif en matière de croissance des effectifs en réalisant une augmentation de 7 pour cent du nombre de membres à compter du 1er juillet, soit un minimum d'augmentation de 4 membres nets.
- ✓ N'oubliez pas de demander à tout jeune homme qui arrive à l'âge de 18 ans du programme des Écuyers colombiens de se joindre à

votre conseil comme Chevaliers de Colomb

- ✓ Aux diplômés du secondaire, en particulier ceux des écoles locales, offrez en cadeau l'adhésion aux Chevaliers de Colomb
- ✓ Parlez aux collègues de travail, aux voisins, aux paroissiens, aux camarades de promotion et aux amis des avantages fraternels et spirituels de l'adhésion aux Chevaliers de Colomb.
- ✓ Recrutez des candidats supplémentaires pour prévenir contre une éventuelle baisse imprévue des membres de votre conseil. Visez les fils, les frères, les pères, les oncles, les neveux, les cousins, les grands-pères et la belle famille de membres existants comme d'éventuels nouveaux Chevaliers. N'oubliez pas de demander à vos « pères spirituels » --évêques, prêtres, diacres et frères religieux de se joindre à l'Ordre.
- ✓ Une fois que vous aurez constitué une liste de membres potentiels, prévoyez les dates d'une série d'initiations au Premier Degré (une tous les mois) entre aujourd'hui et la fin de l'année fraternelle. Si votre conseil n'a pas formé d'équipe de degré, vous pouvez utiliser le *DVD du Premier Degré*, que l'on peut se procurer dans la section des « Officiers en ligne ».

3^e étape : le Prix du Fondateur

Pour mériter le Prix du Fondateur, votre conseil doit atteindre son objectif en matière de membres assurés au 1^{er} juillet. (Remarque : Le bureau du Conseil suprême doit recevoir, traiter, enregistrer et communiquer toutes les transactions d'assurance et des effectifs avant le 30 juin.)

- ✓ Voyez si votre conseil est prêt à atteindre son objectif en matière d'assurance. L'objectif pour les conseils : une croissance nette de 2,5%, ce qui représente un minimum de trois nouveaux membres assurés.
- ✓ Confirmez avec votre agent d'assurance que vous avez assez de recrues pour pouvoir couvrir une éventuelle baisse inattendue du nombre de membres assurés.
- ✓ Travaillez de concert avec votre agent d'assurance afin d'organiser une soirée « d'avantages fraternels » au conseil et invitez-le à tous les événements de votre conseil, en particulier à tous les Premiers Degrés. Donnez-lui l'occasion de rencontrer les nouveaux Chevaliers tout de suite après leur initiation ou invitez-le à les accueillir à leur arrivée.
- ✓ Faites la promotion des assurances aux pères dont les fils finissent l'école secondaire ou l'université pour qu'ils puissent encourager leurs fils à adhérer aux Chevaliers de Colomb mais aussi afin qu'ils puissent leur acheter une police d'assurance.



Conseils actifs, conseils efficaces

Nous aimerions publier une liste d'activités à venir, afin d'améliorer la promotion de nos activités auprès des médias locaux ou de les faire valoir dans un article de fond dans une de nos publications. Veuillez nous envoyer des renseignements sur votre activité (la date, l'endroit, une ou deux phrases décrivant le déroulement et les coordonnées de la personne-ressource auprès de qui obtenir plus de détails) à knightline@kofc.org avec des photos. Si vous avez des questions sur l'envoi de photos, téléphonez-nous à 203.752.4264.

Par ailleurs, si vous pensez que votre conseil a un événement ou un programme qui pourra servir d'exemple dans l'une des six catégories du programme « S'élever...en servant » --Église, Famille, Respect de la vie, Jeunesse, Communauté ou conseil—n'hésitez pas à nous le signaler. Encore une fois, veuillez nous envoyer des renseignements sur votre activité (la date, l'endroit, une ou deux phrases décrivant le déroulement et les coordonnées de la personne-ressource auprès de qui obtenir plus de détails) à knightline@kofc.org ou téléphoner au numéro de téléphone suivant : 203.752.4264.

Le Conseil Regina (Saskatchewan) 1247 a remis un don de 6 000 \$ à la résidence Santa Maria pour personnes âgées, en vue du financement de la restauration de trois chambres de résidents de la maison. Le conseil, qui appuie la résidence pour personnes âgées depuis sa construction en 1956, a recueilli une partie des dons par le recours au bénévolat à Columbus Park.

En vue de venir en aide aux Œuvres de charité de la Virginie, le Conseil Kempsville 10515, de Virginia Beach, Virginia, a parrainé une Soirée des Chevaliers de Colomb stade Harbor Park des « Tides » de Norfolk, l'équipe de baseball mineur de la ville.

Le Conseil Father Van Rooy 2740, d'Essexville, Michigan, s'est vu décerner le Prix de citoyen de l'année Quintin E. Cramer, un honneur qui, chaque année, reconnaît une personne ou un groupe qui a œuvré généreusement à rendre la communauté un endroit plus accueillant. Les Chevaliers furent proposés comme méritants de cet honneur en raison de leurs activités de service, comprenant campagnes de cueillette de sang, déjeuners-bénéfiques, bourses d'études annuelles, financement d'activités sportives et l'achat d'un autobus neuf remis à l'École secondaire All Saints.

Le Conseil St. Bede the Venerable 15478, de Holland, en Pennsylvanie, s'est associé aux membres du « Groupe pour le respect de la vie » de la paroisse à l'occasion de l'organisation d'une campagne de biberons au profit de la « *Legacy for Life Foundation* » (Fondation héritage pour la vie), organisme qui fournit des conseils pro-vie aux femmes devant faire face à des grossesses inattendues. Paroissiens et membres du conseil ont rempli des bouteilles de pièces de monnaie, de dollars et de chèques au montant de 12 000 \$.

Le Conseil St. Joan of Arc, de St. Clair Shores, Michigan, s'est associé aux membres de la paroisse en participant aux *Holy Cross Children's Services*. Les membres du conseil et leurs épouses ont fourni des denrées fort nécessaires, y compris plus de 75 gilets ouatés, ainsi que 500 cartes-cadeaux, et ont remis des couvertures faites à la main pour bambins et jeunes enfants.

Les membres du Conseil 2543 d'Eagle Pass, Texas, ont souligné le changement de nom du conseil en hommage à Father James C. Erving, Chevalier décédé et membres des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. La cérémonie de changement de nom s'est ouverte par une célébration eucharistique à l'église Our Lady of Refuge, suivie d'une réception à la salle des Chevaliers de Colomb, où la parenté de Father Irving s'est jointe aux Chevaliers et à leurs familles. Au cours de la réception, une bannière portant le nouveau nom du conseil fut inaugurée, remplaçant celle qui avait été en usage depuis plus de 90 ans.

Le Conseil Holy Trinity, d'Edmonton, Alberta, a organisé une ronde de qualification en vue du Championnat 2015 du lancer libre de basketball des Chevaliers de Colomb, à l'École secondaire catholique St. Laurent. S'associaient aux Chevaliers lors de l'activité, qui rassemblait plus de 30 garçons et filles de la communauté locale, Jaret Peel, directeur des sports à l'école secondaire; Miles Spencer, spécialiste de United Cycle Basketball; des anciens de l'École secondaire Louis St. Laurent; et des membres de la communauté locale. On peut en obtenir des photos.

Plus de 80 Chevaliers du conseil Yavapai 1032, de Prescott, Arizona, ont organisé une collecte de fonds et une vente aux enchères par écrit au profit du jeune Isaiah Tappan, 2 ans, qui suit des traitements en attente d'une greffe du cœur. L'activité recueillait plus de 1 500 \$ en vue d'aider à payer les soins d'Isaiah.

Évitez la torpeur estivale

Il est facile de se retrouver dans un passage à vide durant les beaux jours de l'été. Mais, profitez du temps doux pour organiser des activités qui favorisent la fraternité entre les membres, pour servir l'Église, et la communauté.

Beaucoup de conseils organisent des activités familiales annuelles ou même fréquentes telles que pique-niques, voyages, tournois de golf, parties de baseball, de football ou de soccer. Ce type d'activités permet aux familles de jouer et de s'amuser ensemble.

D'autres conseils profitent du beau temps pour collaborer à l'aménagement paysager de leurs écoles ou de leurs églises, ce qui souvent permet aux paroisses d'épargner une bonne somme et de s'amuser en même temps. D'autres encore aident à aménager les parcs publics ou participent au jardinage de parterres d'établissements pour convalescents. Certains conseils ont même entrepris de faire des jardins de Chevaliers de



Une garde d'honneur du Quatrième Degré des Chevaliers de Colomb à la tête d'une procession du rosaire dans le parc du sanctuaire de Notre Dame de Bonsecours à Champion, Wisconsin (photo CNS/Sam Lucero, The Compass)

Colomb et remis à des œuvres de charité l'argent réuni par leurs labeurs.

En plus d'encourager l'esprit de fraternité, les sorties estivales deviennent des occasions pour les conseils de pratiquer l'hospitalité. Plusieurs conseils, se font l'hôte de gens qui, autrement, n'auraient jamais l'occasion de faire de sorties – les résidents de foyers de groupe pour personnes handicapées soit physiquement soit intellectuellement ou des familles démunies.

Ce sont là des activités parfaites pour la mise en œuvre par vos conseils durant les mois d'été. Les jeunes, y compris les Écuyers, n'ont pas école pendant les mois d'été, alors n'oubliez pas de les impliquer dans les

activités estivales de votre conseil. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes sont une source supplémentaire de bénévoles pour les projets de service du conseil. Ne laissez pas dormir votre conseil, restez actifs et impliquez-vous.



La protection de votre famille avec L'Assurance des Chevaliers de Colomb

Protéger votre salaire

Pour la plupart d'entre nous, le fait de ne pas devoir travailler peut nous enthousiasmer. Nous adorons nos weekends et nos vacances. C'est avec impatience que nous attendons les jours de congé et les occasions spéciales. Nous planifions notre retraite et comptons le nombre de jours avant d'atteindre cette liberté que nous avons planifiée avec tant de soin.

Mais si la fin du travail se présentait sans la liberté prévue, mais avec au contraire une surprise? Si, à la fin du travail, il y avait la maladie ou un accident qui nous empêchait de faire notre boulot. Saurons-nous nous préparer pour tout cela? Est-il possible de le faire?

Avec l'aide des Chevaliers de Colomb, c'est possible.

Nous nous félicitons de la retraite parce que nous l'avons planifiée. Nous savons à quel moment nous partirons à la retraite, nous savons ce qu'il faut pour y arriver et nous savons ce dont nous aurons besoins lorsque nous y arriverons. Or comment planifier l'imprévu? Comment savoir ce dont nous aurons besoins parce que nous ne savons pas ce qu'il va se passer.

Les travailleuses et les travailleurs négligent souvent l'assurance invalidité parce que cela ne leur arrivera pas. Leur emploi est assez sûr. Ils sont en bonne santé. L'invalidité – disent-ils – c'est quelque chose qu'ils ne connaîtront jamais.

Pourtant selon les statistiques, la situation est tout autre.

Selon le gouvernement des États-Unis, une personne sur quatre âgée de 20 ans sera frappée d'invalidité avant d'arriver à l'âge de 67 ans,¹ quel que soit le type d'emploi qu'elle exerce. Selon la « *Social Security Administration* » (administration de la sécurité sociale) aux États-Unis, 95 pour cent de maladies ou accidents invalidantes ont lieu à l'extérieur du milieu du travail.²

Considérons un homme typique, non-fumeur, âgé de 35 ans qui travaille dans un bureau avec des responsabilités à l'extérieur et qui mène une vie très saine. Il a 21 % de chances d'être blessé ou malade et ainsi incapable de travailler pendant trois mois ou plus avant d'arriver à l'âge de la retraite.³

Or que se passe-t-il quand cela arrive? Et si votre paye était vraiment la dernière?

Si cette maladie ou la blessure se compte parmi les 95 pour cent qui se déclarent en dehors du lieu de travail, vous n'aurez pas droit à l'indemnisation des accidents du travail. Si vous comptez bénéficier des prestations du gouvernement, vous pourrez vous trouver parmi les 64 pour cent des Américains – parmi lesquels des personnes gravement handicapées – qui ne reçoivent aucune aide du gouvernement ou de programmes gouvernementaux.⁴

Pourtant, la situation ne devrait pas être si désespérée. Pour vous et les membres admissibles de votre famille, votre adhésion aux Chevaliers de Colomb vous obtenez un accès privilégié à une assurance qui peut aider à protéger votre salaire.

Avec l'assurance invalidité des Chevaliers de Colomb, vous avez la certitude d'avoir un revenu même si vous ne pouvez pas travailler.

Notre assurance invalidité est conçue pour être flexible en sorte qu'en travaillant de concert avec votre agent et frère chevalier, vous pouvez l'adapter à vos besoins. Vous choisissez le montant de prestation mensuelle qui vous convient, le délai de carence (période d'attente) qui vous semble logique et la période maximale de prestations pour votre police.

Enfin, en achetant une police d'assurance invalidité avec les Chevaliers de Colomb, vous avez une sécurité supplémentaire. Vous savez que vous faites affaire avec une compagnie catholique et fière de l'être, une compagnie qui s'assure que ses placements ne violent pas les enseignements de l'Église, une compagnie qui a été reconnue comme l'une des compagnies les plus éthiques du monde.

Vous vous devez à vous-mêmes, vous et votre famille, d'assurer votre avenir financier, quoi qu'il arrive. Ne vous faites pas surprendre. Il faut être sûr sur ses gardes et se préparer.

Discutez avec votre agent, dès aujourd'hui, pour apprendre comment l'assurance invalidité peut être facile et abordable.

Trouvez votre agent au site : www.kofc.org/trouveragent.

¹ « *Social Security Fact Sheet* » (Fiche d'explications sur la sécurité sociale); *United States Social Security Administration*, (L'Administration fédérale de la sécurité sociale), téléchargée le 16 avril 2016 au site : www.ssa.gov/news/press/factsheets/basicfact-alt.pdf.

² « *2013 Long Term Disability Claims Review* » (Étude sur les demandes de prestations d'invalidité de longue durée pour 2013) *Council for Disability Awareness* (Conseil américain de sensibilisation aux handicaps), dossier téléchargé le 16 avril 2015 au site : www.disabilitycanhappen.org/research/CDA_LTD_Claims_Survey_2013.pdf.

³ « *What's Your PDQ?* » (Quel est votre quotient d'incapacité personnelle?) *Council for Disability Awareness* (Conseil américain de sensibilisation aux handicaps), dossier téléchargé le 16 avril 2015 au site : www.whatsmypdq.org.

⁴ « *Americans with Disabilities: 2010* » (Américains handicapés en 2010) *United States Census Bureau* (Bureau de recensement des États-Unis) dossier téléchargé le 16 avril 2015 au site : www.census.gov/people/disability/publications/sipp2010.html.

La Quinzaine de la liberté

Cette année encore, la Conférence des évêques catholiques des États-Unis demande aux personnes de toutes les dénominations religieuses de participer à cette quatrième Quinzaine de la liberté du 21 juin au 4 juillet. Il s'agit d'une période de prière, de jeûne et de promotion en vue de contrer les nombreuses menaces que les États-Unis doivent affronter en ce moment.

Comme la liberté religieuse ne concerne pas que le États-Unis, tous les conseils à travers le monde sont incités à participer à la *Quinzaine de la liberté : la liberté d'agir en témoin*. Les conseils devraient envisager de coordonner une veillée à la bougie auprès d'un bâtiment public ou dans une cathédrale du diocèse, un concert religieux, une exposition d'art, une procession, un débat ou une marche pour la liberté religieuse.

Votre conseil pourrait offrir une présentation de la vidéo « *For Greater Glory* », (en langue anglaise uniquement, pour le moment) traitant de la lutte pour la liberté religieuse au Mexique. Comme la quinzaine aura lieu pendant que le calendrier liturgique célèbre plusieurs martyrs, dont Saint Thomas More et Saint Jean Fisher, pensez à organiser la projection de « *Un homme pour l'éternité* », un film qui a obtenu plusieurs oscars, qui montre l'engagement de Saint Thomas More envers la foi, malgré la persécution.

Pour obtenir d'autres renseignements concernant activités ou ressources, consulter le site www.fortnight4freedom.org.

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326
USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Et si votre dernière paye
était vraiment la dernière?

2015 | WORLD'S MOST
ETHICAL
COMPANIES®
WWW.ETHISPHERE.COM



Chevaliers de Colomb
ASSURANCE
VOTRE BOUCLIER POUR LA VIE

Trouver un agent en visitant le site
kofc.org ou 1-800-345-5632

ASSURANCE VIE

ASSURANCE INVALIDITÉ

SOINS DE LONGUE DURÉE

RENTES

PUBLÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB + 1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326
SERVICE À LA CLIENTÈLE : 800-380-9995 + 203-752-4264 + KNIGHTLINE@KOF.C